

Image not found or type unknown



certificat de capacité de mariage

Par **samia69**, le **05/03/2012** à **16:12**

bonjour voilà j'ai réussi a obtenir un rendez vous pour mon futir conjoint pour l'audition pour le CCM au consulat francais a Alger.Comme je ne peux me rendre en Algérie nous avons demandé une audition séparer donc je voudrais savoir qui va me convoquer moi en France?ET serais-je convoquer avant mon mari ou après .Merci